

Adhésion à la section – Cotisation d'adhésion 2023

Cotisation simple : 28 € pour :

- Salariés conjoints, enfants et retraités de :
 - Schneider Electric Grenoble (CSE Schneider Electric Grenoble)
 - Framatome Grenoble (CSE Framatome Grenoble)
 - Schneider Electric Secure Power – IL Grenoble (CSE ex ITB)
- Salariés conjoints, enfants de :
 - HP France
- Salariés de :
 - Siemens Energy Grenoble (CSE Siemens Energy Grenoble)

Cotisation majorée : 38 € pour :

- Salariés, conjoints, enfants et retraités de
 - Autres entités Schneider Electric (Agences, Solar, Autres villes)
 - Autres Sociétés (Dont Siemens SAS et Smart Grid)
 - InterCE Grenoble (sociétés HPE et DXC)
- Conjoint, enfants et retraités de:
 - Siemens Energy Grenoble (CSE Siemens Energy Grenoble)
- Retraités conjoints et enfants de retraités de :
 - HP France

Cotisation membre honoraire : 8 €

Licence FFCT – Cotisation d'adhésion 2023

Licence individuelle - Assurance « Petit Braquet » :	51.5 €
Licence individuelle - Assurance « Grand Braquet » :	101.5 €
Licence couple - Assurance « Petit Braquet » :	87.5 €
Licence couple - Assurance « Grand Braquet » :	187.5 €
Abonnement revue mensuelle FFCT – 11 numéros :	28 €